



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-Rendu de la Réunion tenue le samedi 15 mai 2004 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

MM. Hamann
M^{me} de La Chapelle
M. Mésognon
M^{me} Pierrard

Président
Vice-Présidente
Secrétaire Général Adjoint
Trésorière

et

Mmes Bodouroff-Julie, de Crozes, Desmangeot, Demsar, Langlois, de Lavigne, Simon, Védrine, Wiener,
MM. Ducœur, Langlois, Majewski, Noyé, Spitzer, Turpault.

Était excusé :

M. Desjeux.

Après le déjeuner habituel, la Vice-Présidente ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

1. M. Hamann évoque les raisons de santé qui l'ont empêché d'être présent aux réunions ces dernières semaines. Il nous fait part de son plaisir d'être parmi nous aujourd'hui.

2. M. Hamann rappelle que, M. Barbanes s'étant proposé de reprendre le site Internet du Cercle, il lui avait confié cette tâche en septembre dernier (cf. compte rendu de la réunion du 4 octobre 2003). Il semble toutefois que M. Barbanes ait renoncé à ce projet puisqu'il a créé son propre site, appelé "forum louis XVII". Dès lors, M. Hamann lui a écrit pour lui demander de ne pas s'exprimer sur ce site au nom du Cercle.

II – A propos de la manifestation organisée le 8 juin prochain à Saint-Denis :

1. L'émission historique de Franck Ferrand sur Europe 1 avait pour thème, le 29 avril 2004 à 13 h 30, "Le coeur de Louis XVII". Le journaliste a clairement exposé l'existence des deux coeurs. On peut retrouver l'émission sur le site Internet d'Europe 1 (en faisant une recherche par la date).

2. Mme de La Chapelle indique qu'un dossier complet a été adressé, par l'association "Hugues Capet", à chacun des membres participant au comité d'honneur constitué pour parrainer la manifestation. Elle constate que, lorsque l'on consulte, sur le site Internet du "Mémorial", la liste de ces membres, cette liste est très évolutive, certains noms apparaissant à un moment puis disparaissant ultérieurement.

3. Deux recours ont été présentés devant le tribunal administratif de Paris, conjointement par l'Institut Louis XVII, l'association ADN historique, l'association Hugues Capet et le Cercle, à l'encontre de la décision du ministre autorisant l'inhumation du coeur. Un recours tend à l'annulation de cette décision. Mais, comme le tribunal ne statuera pas avant la date de la manifestation, une requête en référé a également été introduite, tendant à ce que le tribunal suspende les effets de cette décision.

4. M. Hamann a reçu un courrier du professeur Tulard lui indiquant qu'il n'assistera pas à cette manifestation, qu'il a bien noté qu'il y a deux coeurs et qu'il se rallie à la proposition de M. Decaux ("coeur d'un fils de Marie-Antoinette").

III – Les Recherches

- **Les femmes de la Révolution : Armide de Rochechouart**
par Mme Védrine, à partir des travaux de M. Duval

Les Femmes ont joué un rôle important dans la Révolution, une action souvent discrète, quelques fois bienfaisante. Nous connaissons les plus célèbres, Mme Roland, Charlotte Corday, Mme Tallien. Il y en a d'autres ; grandes dames ou femmes légères, qui par leur influence, leurs salons, leurs tripots, mettaient en présence Conventionnels, banquiers, royalistes, agents ; un vivier propre aux conspirations.

La Conspiration nous intéresse, celles de l'époque visaient pour la plupart à l'évasion du Dauphin. Il est intéressant de connaître les femmes qui de près ou de loin ont gravité autour du Temple.

Nous avons tout dit sur le Mère Simon, la veuve Clouet ou grâce à Mme de La Chapelle, sur Charlotte Gourlet. M. Duval ayant fait des recherches sur Mme de Rochechouart, nous en savons un peu plus sur la femme qui donna à Hébert un million de livres pour faire évader le Dauphin.

Armide Durey de Morsan, fille de l'écrivain à scandale, épousa le Comte Jules de Rochechouart, grand nom de France, fut présentée à la Cour, et fut admise dans le cercle de Marie Antoinette, grâce à Mme de Polignac. Franc-maçonne, affiliée à la loge « 1^{er} Musée », elle se montre hostile à la Révolution qui commence. En 1780, l'ex-capucin Chabot deviendra précepteur de ses enfants ; elle semble avoir un goût particulier pour les ecclésiastiques, car elle deviendra la maîtresse de l'abbé Lageard et fréquente avec lui le salon de Mme de Ste Amarante. Elle habite Passy avec l'abbé, son voisin et ami est le banquier Jacques de Beaune, patron des Charras. Les autres familiers de C^{tesse} de Rochechouart sont le banquier Koch qui habitait Passy, la femme de Benoît d'Angers qui lui fit connaître le couple Hébert. Elle avait atteint son but, elle connaissait le Maître du Temple, le possesseur du Dauphin, il n'y avait plus qu'à payer.

C'est après la mort sous la guillotine de Soulès, municipal au Temple et administrateur de Police que le Comité de Sûreté Générale découvrit le rôle de la Comtesse de Rochechouart. « J'ai vu cette femme plusieurs fois ; elle a mis dans sa conduite une publicité qui prouve qu'elle était de connivence avec Soulès. Je la crois coupable ayant vu condamner les personnages avec qui il est certain qu'elle a intrigué ».

La belle Armide en a-t-elle eût pour son argent ? Hébert a-t-il fait sortir le Dauphin du Temple ?

- ✓ M. Noyé rappelle que M^{me} de Rochechouart est évoquée dans l'affaire Hervagault (cf. le livre d'A. de Beauchamp)

- **Le document de Trieste**
par Laure de La Chapelle

Présentation

Qu'est-ce que le document de Trieste ?

Dans la bibliothèque municipale de la ville de Trieste, en Italie (sur l'Adriatique) existe dans la section Manuscrits, sous le n° 1-29, un petit livre- tout de même plus de 280 pages ! - relié en maroquin rouge aux armes de France sur écusson or. C'est un traité élémentaire de grammaire latine, calligraphié par une seule main en grands et élégants caractères anglais ; le papier est un vergé de marque néerlandaise *Van der Ley*, la hauteur est de 19 cm et la largeur de 12. Et depuis quelques années, il attise la curiosité des chercheurs, car il comporte un portrait de Louis XVII couronné et la date de 1795 : je rappelle que c'est la date de la mort officielle du fils de Louis XVI. La gravure comportant le portrait du petit roi, visiblement rajoutée après coup dans le manuscrit, avait été publiée et présentée à Mesdames Tantes, filles de Louis XV (réfugiées à Rome en 1790) par l'éditeur Barbiellini, place de la Minerva à Rome, en 1793, à l'occasion d'un service funèbre à la mémoire de Louis XVI le 25 août de cette année là. Mais il y a beaucoup plus mystérieux ! Au pied du frontispice de cette petite grammaire, on peut lire l'annotation suivante en français : «Ce livre est précieux, Monseigneur le Dauphin de France s'en étant servi Lui-même pour Son instruction, et étant un Don que Mesdames, Princesses de France, en firent à la Bibliothèque de Trieste, lors de leur Séjour en la dite Ville, l'an 1798». Ce texte a été expertisé comme étant de la main de Giuseppe de Coletti, bibliothécaire à Trieste de 1793 à 1815, date de sa mort. Et là, première erreur de cette inscription, Mesdames Tantes arrivèrent à Trieste en 1799 non en 1798 ! Fuyant les armées de Napoléon, les vieilles princesses quittèrent Rome en 1796 et après d'incroyables aventures, rejoignirent Trieste par mer le 19 mai 1799. Elles y moururent rapidement d'ailleurs, Madame Victoire le 7 juin suivant, et Madame Adélaïde le 27 février 1800.

Mais le mystère s'épaissit quand on cherche à savoir quand a été composé ce manuscrit et qui a bien pu l'utiliser ; car, apparemment, le document actuel n'a que peu ou pas servi, et semble avoir été établi, sans doute en 1795, par un copiste professionnel sur des bases plus anciennes. Et là, je vais livrer à votre esprit curieux les exemples de cette grammaire, qui semblent se référer aux événements historiques de la révolution. J'en ai relevé un bon nombre et vais vous en lire plusieurs, dans l'ordre où ils ont été écrits. Vous ne manquerez sûrement pas d'en tirer des observations intéressantes Et sur la base de ces observations, il sera peut-être possible d'identifier l'enfant qui s'est servi de cette grammaire : un Dauphin, et lequel ? Un seul enfant, ou plusieurs ? Et quand ? Car d'aucuns n'hésitent pas à conclure que Louis XVII, sauvé de la Tour du Temple, était à Rome en 1795, protégé par ses arrières grand' tantes. Je ne vous cache pas que c'est la version naundorfiste.

Vous verrez que la question est complexe, et que les spécialistes de ce document s'affrontent à coup d'arguments, que nous verrons sans doute une prochaine fois, car cela nous entraînerait un peu loin !

Règles pour écrire le latin

2. Ludovicus Rex

9. Vous savez quelle est la bonté des grands

17. Frater et soror sunt boni.

3. Saint Louis Roi

10. Les Évêques français dont nous admirons la fermeté.

21. La vertu dans le malheur essuyé nos larmes.

23. J'étudierai à Dijon ou à Lyon.
31. Nous sommes gouvernés par le Prince le plus sage
34. J'ai été aimé et favorisé du prince.
37. Ces malheurs sont la cause de tant de larmes.
47. Le bruit courait qu'il avait été tué.
48. Je crois que ma sueur se repentira.
65. Il arrivera que nous retournerons en France.
69. La patience est plus nécessaire aux malheureux que les autres
70. J'ai plus souffert que ces jours derniers.
92. La veille qu'il mourut
100. La crainte de perdre la liberté promise.
110. Aller au pays.
114. Je veux le secourir.
118. Il a obtenu grâce du prince
125. Il a oublié sa naissance.
127. Aller en Bourgogne
129. Il est allé à Paris, en Italie.
130. Je passerais par la France
134. Je viens de Paris ; il revient de Lyon ; vivre en Espagne
137. J'ai demeuré à Dijon
140. Il est allé à Louvain, ville très célèbre.
141. Il demeure à Amsterdam, ville très riche
142. J'irai auprès de Paris.
144. Quamdiu regnavit ? Quinque menses
146. Il mourut un jour de fête.
159. Accuser quelqu'un de trahison. Condamner au bannissement.
162. Ce livre est à mon frère que j'aime.
166. Je l'habille de ce vêtement de deuil
178. On se sert de ce livre dans notre maison
183. Ma Mère priant Dieu, mon père mourut
185. Ma sueur parcourant le jardin est tombée
193. Étant arrivé à Rome, j'ai vu le Pape
209. Il souffrait les injures
214. Il me tient lieu d'un bon père.
222. Je pense que le Roi sera rétabli sur son trône
224. J'espérais que mon frère se repentirait.
228. Je vous conseille de différer votre voyage à un autre temps
237. Que j'ai de chagrin de la mort de votre frère
247. Je mourrais plutôt que d'obéir aux rebelles
249. Il n'y a que trois mois qu'il est mort
251. Il n'est point de calamité qui ne m'afflige
253. La faiblesse est cause que la France gémit dans le malheur
255. Il y a 8 ans que je l'ai connu.
23. Ce livre est à moi et à mon frère.
33. Louis 15 sera admiré de la postérité.
36. Ma mère est retournée peu contente.
46. Je crois qu'il est vivant.
47. Pense-t-il que la persécution aye terminé ses fureurs ?
48. Je crois que mon frère étudiera.
65. Je désire que vous différés votre voyage.
69. Prions plus pieusement que dans la prospérité.
88. Il est trop savant pour ignorer cette histoire.
92. Le lendemain qu'il fut tué
108. Il combat pour être couronné.
113. Je vous félicite de votre heureux voyage.
115. On enseigne les sciences à mon frère.
118. Il espère cette faveur du Roi
126. Je me souviens de mes maux.
128. Retourner à Naples ... à Constantinople ... à Lyon ... à Metz
129. Il m'a écrit de Lyon à Rome.
133. Il retourne d'Angleterre le mois prochain.
136. Demeurer à Rome. Étudier à Lyon.
137. Il est mort à Paris
141. Il est retourné de Venise, ville très renommée
141. J'ai passé par Rome, ville très grande.
144. J'ai demeuré trois ans à Rome.
145. Il a étudié quinze mois.
147. Notre château est éloigné de la ville de trois lieues.
160. Être puni de mort par le juge
165. Nous avons besoin de notre Roi
167. Il a été puni de mort
181. On croit que la paix reviendra bientôt
184. Ma Mère priant Dieu, mourut
190. Louis étant Roi, les factieux l'immolèrent
208. Il n'était coupable d'aucun crime
213. A cause de lui nous sommes venus
215. O douleur ! ô race infortunée ! Ah ! que je suis malheureux !
223. Je crois que ma sueur aimerait son ennemi
225. Mon frère dit que les méchants eussent été punis.
232. J'avais peur qu'il ne fut découvert
242. Tant que nous souffrirons sur la terre
248. A peine le Roi se montrera-t-il qu'il sera proclamé
249. Il ne fait que pleurer
252. Il n'est personne qui ne voye combien un Roi est nécessaire
254. Il y avait trois mois qu'il étudiait cette langue
260. Ce qui me console, c'est que je l'ai vu, ce qui m'afflige beaucoup, c'est qu'il coupable.

3. Mme de Crozes mentionne une conférence faite le 7 janvier dernier par M. Gérard Pinet, qui prétend être un descendant de la princesse de Lamballe et s'est déclaré intéressé par les travaux du Cercle.

IV – Programme d'activités pour la rentrée prochaine

1. Une visite de l'actuel square du Temple à Paris (qui se trouve à l'emplacement de la Tour) et des lieux avoisinants est envisagée.
2. Une visite à Saint-Denis pourra également être organisée.
3. Il est envisagé d'inviter un conférencier : M. Frédéric Lenormand, auteur de l'ouvrage "Un beau captif" publié en 2001, mais également auteur de l'intéressant ouvrage "Douze tyrans minuscules" consacré aux membres de l'administration de police de garde au Temple.

La prochaine réunion est fixée au 12 juin.

La séance est levée à 17h15.

le Secrétaire Général Adjoint



Didier Mésognon